

# INVESTIR DANS VOTRE SANTÉ ET VOTRE MIEUX-ÊTRE

## Foire aux questions

### PROGRAMME D'ASSURANCE COLLECTIVE DE CEVA : VUE D'ENSEMBLE

#### Q1. Comment le régime d'assurance collective de CEVA fonctionne-t-il?

##### Protections de base

Le régime d'assurance collective de CEVA vous offre les protections de base suivantes :

Protection de base pour soins de santé	Protection de base pour soins dentaires	Assurance invalidité de courte durée (ICD)	Assurance invalidité de longue durée (ILD)	Assurance vie de base	Assurance décès et mutilation accidentels (DMA)
Partage du coût des primes entre l'employé et l'employeur		Payée par l'employeur	Payée par l'employé	Payées par l'employeur	

CEVA assume la totalité du coût de l'assurance invalidité de courte durée (ICD), de l'assurance vie de base et de l'assurance décès et mutilation accidentels (DMA). CEVA paie aussi la majeure partie du coût de la protection de base pour soins de santé et pour soins dentaires tandis que vous payez le reste. L'assurance invalidité de longue durée (ILD) est entièrement à vos frais. De cette façon, les prestations que vous pourriez recevoir en cas d'invalidité ne seront pas imposables.

##### Protections facultatives

CEVA vous offre également un niveau de protection supérieur pour les soins de santé, les soins dentaires et l'assurance vie, que vous pouvez choisir au moment de l'adhésion annuelle.

Protection enrichie pour soins de santé	Protection enrichie pour soins dentaires	Assurance vie facultative (employé, conjoint, enfants)
Partage du coût des primes entre l'employé et l'employeur		Payée par l'employé

Ceux qui choisissent les protections enrichies pour soins de santé et soins dentaires en partagent le coût avec CEVA. Les cotisations des employés sont versées au moyen de retenues salariales.

Vous pouvez souscrire une assurance vie facultative pour votre conjoint, vos enfants ou pour vous-même. Vous devez remplir une demande et la présenter à la Sun Life pour approbation. Une fois la protection acceptée, vous payez le coût intégral de la prime au moyen de retenues salariales.

# PROGRAMME D'ASSURANCE COLLECTIVE DE CEVA

## Foire aux questions

### Q2. Puis-je choisir des niveaux de protections différents pour les soins de santé et les soins dentaires?

Oui. Vous pouvez choisir une protection différente (de base ou enrichie) pour les soins de santé et les soins dentaires. Par exemple, vous pourriez choisir la protection de base pour soins de santé et la protection enrichie pour soins dentaires. Il n'en tient qu'à vous.

### Q3. Puis-je choisir un type de protection différent pour les soins de santé et les soins dentaires?

Oui. Vous pouvez choisir un type de protection différent (individuelle ou familiale) pour les soins de santé et les soins dentaires. Par exemple, vous pourriez choisir la protection de base pour soins de santé individuelle et la protection enrichie pour soins dentaires familiale. Plusieurs options vous sont offertes pour vous et votre famille. Il n'en tient qu'à vous.

### Q4. Qui est admissible à ces protections?

Tous les employés permanents non syndiqués du Canada qui travaillent au moins 32 heures par semaine et qui comptent au moins trois mois de service continu sont admissibles au régime d'assurance collective de CEVA.

### Q5. Puis-je renoncer aux protections?

Vous pouvez renoncer aux protections pour soins de santé et soins dentaires. Si vous renoncez à la protection pour soins de santé, vous devrez fournir la preuve que vous êtes couvert en vertu d'un autre régime, comme le régime de votre conjoint.

Vous ne pouvez pas renoncer à l'assurance vie de base, à l'assurance DMA, à l'assurance invalidité de courte durée ou à l'assurance invalidité de longue durée.

### Q6. Qu'arrive-t-il si je n'adhère pas au régime?

Tous les employés doivent adhérer activement au régime en effectuant leur adhésion en ligne et en choisissant leurs options de protections pour soins de santé et soins dentaires. Les employés qui souhaitent renoncer aux protections pour soins de santé ou soins dentaires doivent choisir cette option dans le site d'adhésion en ligne. Si vous renoncez à la protection pour soins de santé, vous devrez fournir la preuve que vous êtes couvert en vertu d'un autre régime, comme le régime de votre conjoint.

Si vous n'adhérez pas activement au régime d'assurance collective de CEVA, vous serez automatiquement couvert par vos choix de protections actuelles (ou les protections de base, s'il s'agit de votre adhésion initiale au régime) et par toute protection d'assurance vie facultative pour laquelle vous avez déjà reçu une approbation. Les protections de base sont les suivantes :

- Soins de santé de base
- Soins dentaires de base
- Invalidité de courte durée
- Invalidité de longue durée
- Assurance vie de base
- Assurance décès et mutilation accidentels

### Q7. Qu'arrive-t-il pendant un congé sans solde? Est-ce que je peux maintenir mes protections?

Le partage normal du coût des primes s'applique pour les congés sans solde approuvés (maternité, médical, invalidité ou incapacité liée au travail). Si on vous accorde un congé sans solde pour raisons personnelles, et si votre congé s'étend sur plus de 30 jours ouvrables, vos protections seront suspendues.

# PROGRAMME D'ASSURANCE COLLECTIVE DE CEVA

## Foire aux questions

### AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR LE RÉGIME

#### **Q8. Qu'est-ce que le remplacement par un produit générique obligatoire et comment cela fonctionne-t-il?**

Au titre du régime, les médicaments sur ordonnance sont couverts jusqu'à concurrence de l'équivalent le moins coûteux. Cela signifie que s'il existe un médicament générique et que vous choisissez tout de même d'acheter le produit de marque, vous obtiendrez uniquement un remboursement jusqu'à concurrence du coût admissible du médicament générique, même si votre médecin avait précisé « aucune substitution » sur l'ordonnance. Cela signifie que lorsqu'une ordonnance pour un médicament d'origine est présentée au pharmacien, Green Shield recherche le médicament générique équivalent le moins coûteux et établit le montant couvert par le régime.

Vous avez le choix d'acheter le médicament générique moins coûteux ou, si vous préférez, d'acheter le médicament d'origine prescrit et de payer la différence entre les deux. Les médicaments génériques sont identiques sur le plan clinique à leur équivalent d'origine. Ils contiennent les mêmes ingrédients actifs. Il n'y a pas de différence sur le plan de la qualité, de la pureté, de l'efficacité ou de l'innocuité entre ces médicaments; par conséquent, le niveau de traitement est tout à fait maintenu lorsque vous utilisez un équivalent générique.

Nous vous rappelons que pour les médicaments d'entretien (utilisés pour soigner une affection chronique), le programme de médicaments sur ordonnance de CEVA rembourse vos demandes de règlement jusqu'à concurrence du montant qui vous aurait été facturé si vous aviez fait exécuter votre ordonnance à une pharmacie Costco.

#### **Q9. Que sont les médicaments d'entretien?**

Les médicaments d'entretien sont utilisés pour traiter des affections chroniques ou permanentes, telles que l'hypercholestérolémie, l'hypertension ou le diabète. Notre régime permet aux pharmaciens de fournir une provision de trois mois pour ces médicaments et ainsi de limiter les frais d'exécution d'ordonnance. Si vous décidez de recevoir une provision pour une période inférieure à trois mois, les frais d'exécution d'ordonnance supplémentaires ne seront pas annulés ni remboursés. Vous devrez assumer ces frais.

#### **Q10. Comment le plafond des frais d'exécution d'ordonnance fonctionne-t-il et pourquoi dois-je y porter attention?**

Les frais d'exécution d'ordonnance correspondent au montant que le pharmacien facture par ordonnance pour délivrer le médicament et offrir ses conseils. Ces frais varient beaucoup d'une pharmacie à une autre. Vous pouvez gérer vos dépenses en choisissant une pharmacie qui exige des frais d'exécution d'ordonnance moins élevés et économiser de l'argent, ou vous pouvez choisir de payer la différence. Si vous choisissez d'acheter votre médicament sur ordonnance dans une pharmacie autre qu'une pharmacie Costco, les frais d'exécution d'ordonnance sont remboursés jusqu'à concurrence de 6 \$ par ordonnance au titre des protections de base et enrichie pour soins de santé.

#### **Q11. Quels sont les avantages d'acheter mes médicaments sur ordonnance dans une pharmacie Costco?**

Les médicaments sur ordonnance sont remboursés jusqu'à concurrence du montant qui serait facturé par Costco. En d'autres termes, si votre pharmacie facture un montant plus élevé que celui facturé par Costco, vos frais seront remboursés jusqu'à concurrence du montant facturé par Costco et vous devrez payer la différence. Si vous choisissez d'acheter votre médicament sur ordonnance dans une pharmacie Costco, les frais d'exécution d'ordonnance seront couverts. Vous n'avez pas à être membre de Costco pour tirer profit des prix peu élevés offerts aux pharmacies Costco. De plus, vous pouvez économiser encore plus en utilisant les services en ligne des pharmacies Costco à [www.costcopharmacy.ca](http://www.costcopharmacy.ca), notamment pour renouveler vos prescriptions par la poste.

# PROGRAMME D'ASSURANCE COLLECTIVE DE CEVA

## Foire aux questions

En choisissant une pharmacie Costco, non seulement vous épargnez de l'argent, mais vous aidez également à contenir les coûts du régime de CEVA, et par le fait même à assurer la viabilité de la garantie d'assurance médicaments au titre du régime. Nous savons que la garantie d'assurance médicaments a une très grande valeur aux yeux de nos employés et nous pouvons tous contribuer à son maintien en nous comportant en consommateurs avertis.

### Q12. Y a-t-il autre chose que je puisse faire pour aider à contenir les coûts du régime et à économiser davantage lorsque j'achète mes médicaments sur ordonnance?

Oui. Si vous devez prendre un médicament sur une base permanente, demandez à votre médecin de vous rédiger une ordonnance renouvelable chaque fois pour un approvisionnement de trois mois afin de minimiser les frais d'exécution d'ordonnance. La garantie d'assurance médicaments du régime n'annulera ni ne remboursera les frais d'exécution d'ordonnance additionnels si vous choisissez de recevoir un approvisionnement de moins de trois mois d'un médicament servant à traiter des affections chroniques ou permanentes.

### Q13. Dans quelles circonstances pourrai-je modifier mes choix de protections au titre du régime?

Vous pourrez modifier vos choix de protections lors de chaque période d'adhésion annuelle ou entre ces périodes d'adhésion annuelle à la suite d'un événement admissible qui entraîne des modifications à vos besoins en matière de protections.

Un événement admissible est un changement dans votre situation personnelle qui a des répercussions sur vos besoins en matière de protections :

- naissance ou adoption d'un enfant
- mariage ou cohabitation à titre de conjoint de fait pendant une année ou plus
- divorce ou séparation légale
- décès de votre conjoint ou d'un enfant à charge
- fin de la protection offerte à votre conjoint
- fin de l'admissibilité d'un enfant à charge à une protection en raison de son âge, de la fin de ses études postsecondaires, etc.

### Q14. Quelle est la différence entre les termes *prime* et *montant payé de votre poche*?

Une **prime** est un paiement mensuel effectué par l'employeur ou l'employé pour une protection d'assurance.

Le **montant payé de votre poche** est l'argent que vous devrez payer pour les dépenses qui ne sont pas couvertes par le régime. Le montant payé de votre poche maximal au titre des demandes de règlement de soins de santé admissibles selon la protection pour soins de santé de base est de 2 000 \$ par année. Lorsque ce montant est atteint, le régime rembourse 100 % de vos dépenses admissibles.

# PROGRAMME D'ASSURANCE COLLECTIVE DE CEVA

## Foire aux questions

### ASSURANCE VIE FACULTATIVE

#### Q15. Puis-je souscrire une protection d'assurance vie facultative additionnelle?

Oui. Vous pouvez souscrire une assurance vie facultative additionnelle par tranches de 10 000 \$ jusqu'à concurrence de 250 000 \$, pour vous ou votre conjoint (ou jusqu'à 15 000 \$ par enfant), sous réserve de l'approbation des preuves d'assurabilité. Vous devrez assumer le coût de la prime additionnelle.

### DEMANDES DE RÈGLEMENT

#### Q16. Quelle est la marche à suivre pour obtenir un remboursement de frais admissibles?

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos frais admissibles de trois façons :

- En présentant votre carte-médicaments pour que le pharmacien obtienne le règlement automatique de la portion couverte du médicament
- En allant aux services en ligne sécurisés de Green Shield pour le remboursement de vos frais admissibles pour soins paramédicaux et soins de la vue
- En imprimant un formulaire de demande de règlement, accessible dans le site d'adhésion en ligne ou à l'adresse [www.greenshield.ca](http://www.greenshield.ca) et en le postant, dûment rempli, à Green Shield

#### Q17. Dois-je présenter mes reçus? Combien de temps dois-je les conserver?

Vous n'avez pas à fournir vos reçus lorsque vous faites une demande de règlement en ligne. Toutefois, il se peut que vous soyez choisi pour une vérification au hasard dans les 12 mois suivant la soumission d'une demande de règlement. Veuillez donc conserver vos reçus pendant un an.

Si vous soumettez une demande de règlement par la poste, vous devez joindre vos reçus originaux au formulaire dûment rempli.

#### Q18. Où puis-je trouver de plus amples renseignements?

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le guide sur le régime d'assurance collective de CEVA ou communiquez avec :

- **Green Shield** (assurance soins médicaux et soins dentaires) : 1 888 711-1119 ou [www.greenshield.ca](http://www.greenshield.ca)
- **Ressources humaines de CEVA** (Renseignements généraux ou précisions sur le régime) : [BenefitsCanada@cevalogistics.com](mailto:BenefitsCanada@cevalogistics.com)

*Ce document donne une vue d'ensemble du régime d'assurance collective de CEVA. Bien qu'il constitue une source d'information importante, il ne vise pas à remplacer les textes officiels du régime. En cas de divergence entre ce document et les textes officiels du régime, ces derniers prévaudront.*